

L'ÉGLISE DE BLAISON (3)

I. — LES VOÛTES.

Le lundi de la Pentecôte 1922, M. le chanoine Urseau, le savant conservateur du musée Saint-Jean, faisait visiter l'église de Blaison à un groupe de touristes angevins. En leur montrant les nervures des voûtes de la nef, simples cordons cylindriques, il leur disait : « Ces nervures toutes simples rappellent celles des salles de l'ancien hôpital Saint-Jean d'Angers, dont les voûtes ont été construites de 1080 à 1100. Les voûtes de Blaison, au moins celles de la nef ne doivent pas être beaucoup plus récentes. » Elles remonteraient donc au début du XII^e siècle et justifieraient la tradition rapportée par le Père Jean Couturier : « L'Église de Blaison a été commencée en 1020 et voûtée cent ans après. »

Il est à remarquer que les poutres et les tirants qui supportent et maintiennent la charpente au-dessus de la nef, sont simplement équarris, parce que les voûtes les cachaient ; ils doivent remonter à l'époque où l'église fut fortifiée, garnie de meurtrières. Or, le baron de Blaison, Thibault, s'étant révolté contre son suzerain, le comte d'Anjou, celui-ci vint l'assiéger, et le château de Blaison fut brûlé en 1130 et de nouveau en 1147. Ce fut peut-être alors que l'église fut fortifiée, la nef étant déjà voûtée.

Les nervures de la voûte du chœur, beaucoup plus ouvragées, indiquent une époque plus récente. Les poutres et les tirants de la charpente au-dessus du chœur et des transepts sont ornés de moulures, parce qu'on devait les voir d'en bas. L'un des tirants, au-dessus du maître-autel est encastré dans la voûte ; celle-ci lui est donc postérieure. Cette partie des voûtes est donc moins ancienne et remonte soit à la fin de la guerre de Cent Ans, soit même au XIV^e siècle, époque où fut refaite la partie supérieure du clocher, d'après le dictionnaire de C. Port.

Les nervures de la voûte de la sacristie sont du style Renaissance. Cette salle a dû être construite au XVI^e siècle.

II. — JEAN JOBBAUT.

Par une soirée bien ensoleillée j'ai pu déchiffrer le premier nom presque effacé de l'inscription gothique gravée sur le mur extérieur du transept Nord : Johannes Jobaut. C'est sans doute la signature de l'un des architectes ou entrepreneurs qui ont contribué à la construction de l'édifice. Mais quelle est sa part ? Les lettres gothiques de l'inscription indiquent le XIV^e siècle. Jean Jobaut a peut être fait les fenêtres ogivales du clocher ou les réparations et les voûtes du chœur.

III. — L'ENFEU DE LA FAMILLE DE GOHEAU.

Le premier propriétaire connu de la Boutonnière est un prêtre, Guy Goheau, ou de Goheau, qui la possédait en 1493. Depuis quand appartenait-elle à cette famille ? L'héritière de Guy, fut sa sœur ou sa nièce, Marguerite Goheau, épouse de Maurice de Cheverue, dont les descendants, les de Cheverue, les Louet et les Petit de Chemellier, gardèrent cette terre jusqu'en 1918.

L'un des cadets de Cheverue, épousa l'héritière de Chemant en 1583 et leur descendance posséda Chemant jusqu'à la Révolution.

La famille de Goheau avait d'autres branches dans le pays. Ellier Goheau possédait la Giraudière en 1597. En 1612, la Giraudière était à Pierre de Goheau, sieur en même temps de la Brossardière, en Chemellier. La Giraudière fut la part d'héritage d'une de ses filles, Marthe, qui épousa Thomas Le Chevalier, seigneur normand ; elle passa par le Mariage d'Anne Le Chevalier, leur fille, à un autre gentilhomme normand, Isaac de la Rue de Rouville, dont le fils la vendit à M. de Longueil, au milieu du XVIII^e siècle (*Almanach* de 1913).

Cette famille de Goheau avait son enfeu, c'est-à-dire son caveau et le droit d'y faire enterrer tous ses membres dans l'église de Blaison, dans la Chapelle Notre-Dame, du côté de la sonnerie.

Y sont enterrés : Philippe de Goheau, sieur de Beauregard en Coutures, 18 décembre 1614. — Marguerite Verdier, veuve de Pierre de Goheau de la Giraudière, le 6 octobre 1639 ; sa fille Anne, le 13 du même mois ; son petit-fils, Louis de la Martinière, mars 1643 ; Marthe de Goheau 1660 et son mari Thomas Le Chevalier, 1670. — César de Chardon, cousin des de la Rue, en 1755 ; Charlotte de Saint Offange, cousine aussi des seigneurs de la Giraudière, en 1760.

« Le 22 novembre 1762, dans la chapelle Notre-Dame du côté du clocher, par droit d'enfeu, en la dite chapelle comme descendant des de Goheau, le corps de François-Auguste du Vau de Chavagnes, décédé en cette paroisse, âgé de vingt-trois jours, a été inhumé... »

Dans la chapelle de Notre-Dame, du côté de la sonnerie furent aussi inhumés en vertu de ce même droit, Marc (1637), Catherine (1637), Toussaint (1638), Charles (1641), de Cheverue de la Boutonnière, décédés en bas-âge. Le dernier des Cheverue de la Boutonnière, décédé en 1722 et son seul fils, mort à l'âge de 8 ans, en 1715, sont dits inhumés « dans l'église » sans autre précision. De ses trois filles, l'aînée Adélaïde qui hérita de la Boutonnière et épousa René Louet mourut à Angers ; la seconde, Mélanie, fut inhumée en 1779 dans l'église de Blaison « dans la Chapelle des Chevaliers » ; quand la plus jeune Eulalie, religieuse ursuline chassée de son couvent par la Révolution, mourut accidentellement en 1793, à la Boutonnière le droit d'enfeu avait été supprimé. Les descendants actuels de la famille ont leur cimetière spécial, contigu au cimetière paroissial.

Je n'ai trouvé nulle part ailleurs mention de la chapelle des Chevaliers. Notre église n'a que les deux bras de son transept qualifiés de chapelles. Il est bien probable que Mélanie de Cheverue fut la dernière descendante des Goheau inhumée dans l'enfeu familial. Son père et son frère avaient dû l'y précéder, bien que l'acte de leur sépulture ne spécifie pas l'endroit de l'église où ils furent enterrés.

Tous ces seigneurs avaient, outre leur habitation à la campagne de la Boutonnière, de la Giraudière ou de Chemant, leur hôtel dans la ville d'Angers. Les routes n'existaient guère ; les transports étaient difficiles. On inhumait dans la chapelle N.-D. vers la sonnerie ceux qui mouraient à la paroisse ou aux environs. Ceux qui mouraient à Angers y étaient enterrés.

L'abbé Louis de Cheverue qui bâtit la chapelle de la Boutonnière et fit transformer le chœur de Blaison fut enterré dans l'église de la Mission, à Angers en 1704.

Pierre de Cheverue, de Chemant, et sa femme Charlotte Cochelin avaient fait inhumier dans l'enfeu des Goheau deux de leurs enfants décédés à Chemant : Charlotte, 6 ans, en 1637, Jacques, 2 ans, en 1642. Le 9 juin 1666, Charlotte Cochelin fait à Angers son testament, par lequel elle « veut et ordonne que son corps soit inhumé dans l'église de Blaison, au-devant de l'autel de Saint Avertin contre le pilier où ils ont droit de banc et chaise, toutefois qu'elle décède audit Chemant. Mais si elle décède en cette ville, elle désire être ensépulturée en l'église du couvent des Jacobins, en la sépulture des défunts père et aïeul dudit sieur de Chemant, sous le grand autel du côté de l'Évangile. » Finalement, elle fut enterrée en 1677 dans la chapelle que son époux et elle-même avaient fait construire à Chemant sous le vocable de Saint Pierre et de Saint Charles. Son mari l'y rejoignit en 1678 et leur fils César-Pierre le 7 mars 1725.

IV. — CHAPITRE ET PAROISSE

Le 6 octobre 1639, Marguerite Verdier, veuve de Pierre de Goheau, seigneur de la Giraudière, fut enterrée dans la chapelle Notre-Dame, vers la sonnerie. Pour la sépulture, on célébra trois messes basses et trois grandes messes à l'autel de la paroisse. Son neveu, Messire Philippe de Saint Offange voulut lui faire chanter un service solennel, avec une messe à l'autel Notre-Dame devant lequel elle était enterrée dans la sépulture de famille. Mais cette chapelle, située dans une aile du chœur, dépendait du Chapitre et le curé n'y avait aucun droit. Il fallut donc parlementer. Et le matin même du service, le 23 janvier 1640 avant midi, par acte passé devant notaire pour obvier à toute contestation, MM. les chanoines, « en considération de Messire de Saint Offange, permirent au sieur François Baudriller, curé, de célébrer une messe chantée de Requiem audit autel, mais sans

que cette permission tire à conséquence et puisse préjudicier à leurs droits à l'avenir, n'ayant le sieur curé le droit de faire aucun service qu'à l'autel de la paroisse qui en est la nef. »

Et le curé inscrivit sur son registre que « le 23 janvier 1640, a été dit et célébré vigile et matines des défunts, deux grandes messes en la nef de l'église de Blaison et la messe de Requiem en la chapelle de Notre-Dame, vers la sonnerie, où la dite défunte est ensépulturée ; la dite messe de Requiem et office dits par moi, curé de Blaison, soussigné. »

V. — LES AUTELS DE L'ÉGLISE AVANT LA RÉVOLUTION

Chaque fois qu'un descendant de la famille de Goheau est enterré, l'acte spécifie que le défunt est inhumé dans « la chapelle Notre-Dame, vers la sonnerie », ou « du côté du clocher », sauf pour les trois derniers de Cheverue. Il est probable que la chapelle des Chevaliers où fut enterrée Mélanie de Cheverue et nommée cette seule fois est la même chapelle Notre-Dame.

Par ailleurs, un certain nombre de chanoines : vénérables et discrets messires Pierre Quatrebat, 1666 ; son frère François 1667 ; Pierre Allard, 1679 ; Charles Papot, 1681 ; Pierre Deshayes, 1691 ; Jean Rogeron de la Ripoterie, 1756 ; Denis Robin de la Basinière, 1759 ; sont enterrés « dans la chapelle Notre-Dame de Pitié » ou « devant l'autel Notre-Dame de Pitié » sans autre indication. Ces deux appellations toujours distinctes indiquent que ces deux autels et chapelles étaient différentes. Comme il n'y a pas d'autres chapelles que les bras du transept il faut en conclure que les deux autels du transept étaient dédiés à la Sainte Vierge sous deux titres différents. Le transept au nord contenait l'enfeu des Goheau, et le transept au midi servait à la sépulture des chanoines qui le demandaient.

Le testament de Charlotte Cochelin nous révèle l'existence d'un autel Saint-Avertin, près d'un pilier et du banc de Chemant, donc dans la nef. Le service de Marguerite Verdier nous assure que l'autel où se faisaient les offices de la paroisse était dans la nef. Ce pouvait être l'autel dédié à Saint Avertin, mais rien ne nous le prouve de façon certaine.

L'emplacement de la chaire, posée à la fin du XVIII^e siècle fait croire que l'autel de la paroisse était presque en face à l'endroit où la corniche est interrompue dans la travée occupée actuellement par la statue de Sainte Jeanne d'Arc. Il pouvait y avoir un autre autel, vis-à-vis, l'un des deux étant dédié à Saint Avertin. En tout au moins quatre autels. Dans le chœur le maître-autel dédié de droit au titulaire de l'église, Saint Aubin ; l'autel de la Sainte Vierge qui a gardé son titre ; l'autel Notre-Dame de Pitié remplacé actuellement par le petit autel Saint-Aubin ; dans la nef, l'autel Saint-Avertin, disparu et peut-être un autre dont le titulaire nous est inconnu et simplement supprimé. La présence de cinq autels s'expliquerait par le grand nombre d'ecclésiastiques assurant les services du chapitre, de la paroisse et des nombreuses chapellenies.

L. POIRIER.

Blaison, 16 octobre 1924.